

Le ministre Alousséni Sanou : L'économie malienne tient malgré la crise

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 11 MAI 2022

1095

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Première session 2022 du
haut conseil des collectivités

Le président Diakité appelle les maliens à l'union



**Affaire Porta Potty : Les raisons et les moyens
d'une enquête internationale !**



**Zone Industrielle de Banankoroni : Le ministre
Mahmoud Ould Mohamed sur le terrain**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

10 Mai
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

632

Nouveaux cas confirmés

10

Nouveaux guéris

03

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

07 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
85 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 950

Guéris

30 038

Décès

733

dont 96 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.19



P.25



/ Une /

Première session 2022 du haut conseil des collectivités : Le président Diakité appelle les maliens à l'union

P.5

/ Brèves /

Cameroun : Un accident de voiture fait 7 morts

P.12

Banconi : Un jeune poignarde son oncle à mort !

P.12

Mali : 2 enfants tués suite à des tirs d'obus dans deux localités du centre (Armée)

P.13

Mali : 2 civils tués dans une attaque armée à Yendouma

P.13

Santé et sécurité au travail : BRAMALI récompense ses agents qui respectent les mesures préventives

P.14

Mali : La lutte contre l'insécurité routière en cours

P.14

/ Actualité /

Tenue des examens de fin d'année scolaire 2021-2022 : Les sanctions de la CEDEAO ont-elles sauvé la ministre Dédéou Ousmane ?

P.18

Bart Ouvry, l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali : « Nous sommes dans la continuité de notre action »

P.19

Le ministre Alousséni Sanou : L'économie malienne tient malgré la crise

P.21

Zone Industrielle de Banankoroni : Le ministre Mahmoud Ould Mohamed sur le terrain

P.23

/ Politique /

Sous l'effet de l'embargo : Le Mali prêt à des concessions ?

P.25

Des organisations de la société civile face à la presse : « Nous continuons à déplorer la lenteur accusée dans la mise en œuvre des réformes annoncées, notamment électorales... »

P.27

/ Culture & société /

Café littéraire : Les œuvres de Hamadoun Ibrahima Issébébé célébrées par les amoureux de lettres

P.28

Affaire Porta Potty : Les raisons et les moyens d'une enquête internationale !

P.29

/ International /

Lutte contre la désertification : La COP15 à Abidjan, en Côte d'Ivoire

P.30

Législatives 2022 au Sénégal/ Guédiawaye, Ziguinchor, Saint-Louis et Mbacké :

YAW a choisi ses têtes de listes départementales

P.31

/ Sport /

MERCATO – PSG : La semaine s'annonce bouillante pour Kylian M'Bappé !

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Première session 2022 du haut conseil des collectivités **Le président Diakité appelle les maliens à l'union**

La première session ordinaire du Haut Conseil des Collectivités au titre de l'année 2022 s'est ouverte le lundi 9 mai 2022, sous la présidence de Mamadou Satigui Diakité, président de l'institution. La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence des présidents d'institutions et des membres du gouvernement.

Durant la première session au titre l'année 2022, les conseillers nationaux passeront au peigne fin plusieurs projets de texte pour avis avant de procéder au renouvellement du bureau de l'institution. Il faut préciser que la session commencée le 9 mai 2022 s'étendra jusqu'au 7 juin 2022. Dans ses propos liminaires, le président du Haut conseil des collectivités, Mamadou Satigui Diakité, a invité les maliens à l'union sacrée autour des autorités de la Transition pour la réussite de la Transition. Il a également ap-

précié la montée en puissance de l'armée malienne contre les forces obscurantistes. S'agissant cette occasion, le président du Haut conseil des collectivités, a fait une analyse politique de la situation que traverse le Mali. Il a apostrophé tous ceux qui nourrissent une forme d'hostilité vis-à-vis de notre pays. Il a souligné que le Haut Conseil des Collectivités est très préoccupé par l'hostilité ambulante entretenue contre notre pays. « **Cette situation lourde de menace de toute nature exige des autorités nationales et du peu-**

ple souverain du Mali des réponses fermes et vigoureuses qui ne sauraient laisser aucune place aux doutes sur notre volonté commune et réaffirmer d'Etat indépendant déterminé à assurer pleinement sa souveraineté en toute circonstance et en tout lieu. Notre destin d'homme et femme libre traitant d'égal à égal avec les autres nations dans l'intérêt supérieur du peuple malien », a-t-il as-

sené. Mamadou Satigui Diakité a réaffirmé l'enga-



gement de son institution à accompagner les autorités de la transition afin de poser les fondations d'une vraie refondation. « **Aussi, avec solennité et gravité, voudrais-je du haut de cette tribune renouveler notre soutien sans concession aux autorités de la transition qui œuvrent inlassablement pour**

imprimer à notre nation sa trajectoire historique dans la gêne tumultueuse incontrournable des relations internationales. Je voudrais aussi renouveler notre soutien indéfectible au gouvernement, à l'ensemble des institutions de notre pays dont la complémentarité harmonieuse,

est gage de la réussite et d'atteinte des objectifs déclinés dans le programme d'action gouvernement présenté par le premier ministre », a-t-il dit, avant de rap-

peler le rôle joué par son institution dans la réussite des Assises Nationales de refondation. Dans la même dynamique, il a salué le gouvernement pour son passage devant le Conseil national de transition. Ce passage, dit-il, a permis aux maliens de connaître les actions menées par le gouvernement.

En outre, Mamadou Satigui Sidibé a annoncé que cette première session de l'année 2022 qui débute le 9 mai 2022, s'étendra jusqu'au mardi 7 juin 2022, aura à son menu : le renouvellement du bureau de l'institution, l'examen des textes soumis par le gouvernement pour avis, les questions diverses. Il est également prévu au cours de cette session l'organisation de deux ateliers : le premier portera sur les agences de développement régional et le contrat plan Etat-région, bilan et perspectives. Le deuxième atelier aura pour thème la problématique de la gestion domaniale et foncière du Mali : rôle et responsabilité des collectivités territoriales.

■ Ibrahim Sanogo



■ Wakat Séra



Le technicien français Hubert Velud a été confirmé au poste de sélectionneur des Etalons du Burkina Faso, à l'issue d'une rencontre tenue, le mardi 10 mai 2022 entre le Comité Exécutif de la Fédération burkinabè de football (FBF) et le ministère en charge des Sports, a appris Wakat Séra.



■ Sambou Sissoko



On a coutume de dire que "les petits ruisseaux font les grandes rivières". Ils ont eu le courage de faire le premier pas. Chapeau à vous ! Ils seront bientôt rejoint par des milliers de jeunes pour clamer haut et fort le retour à l'ordre constitutionnel. On ne peut pas continuer à gérer ce qui reste du Mali dans le mensonge et le "dabri-dabri". #DOKÉRA



■ Moussa Mara Yelema



Participation ce Mardi 10 Mai 2022 à la cérémonie de lancement de la 14e édition de la rentrée littéraire du Mali au centre international de conférence de Bamako.

Cet événement culturel majeur qui se déroulera sur une semaine et sur plusieurs sites dont Tombouctou et Djenne, constitue une formidable preuve de la résilience de la société malienne et de ses nombreux amis de par le monde. En tant qu'auteur de plusieurs ouvrages dont le dernier aborde les questions de culture, j'accompagne la rentrée littéraire depuis plusieurs années.



■ Présidence de la République du Mali



Koulouba | 10 mai 2022 | #Société

Le Président de la Transition reçoit l'Union Nationale des Associations des Femmes Musulmanes du Mali

L'Union Nationale des Associations des Femmes Musulmanes du Mali (UNAFEM) a rendu, mardi 10 mai 2022, une visite de courtoisie au Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOITA, Chef de l'État, au Palais présidentiel de Koulouba.

Venue remercier le Chef de l'État pour ses efforts en vue de « sortir le Mali de l'ornière », l'UNAFEM a également échangé avec le Chef de l'État sur le rôle de la femme dans l'avènement du « Mali Koura ». Notre rôle, c'est surtout la sensibilisation pour contribuer à l'éveil des consciences. Car nous sommes au cœur de tous les enjeux politiques et sociaux, a indiqué Mme DIAKITE Kadia TOGOLA, Présidente de l'UNAFEM, à sa sortie d'audience.

Elle a également estimé que le rôle des femmes dans l'avènement du « Mali Kura » doit être centrale. "C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas rester en marge de cette nouvelle page d'histoire qui s'écrit désormais", a-t-elle expliqué.

Selon ses précisions, les femmes musulmanes du Mali sont conscientes du rôle que joue la femme dans le développement de l'individu et par ricochet la construction de la Nation. Ce qui explique pourquoi elles s'engagent à accompagner le Président de la Transition afin de bâtir ensemble le Mali de demain.



■ Ammy Baba Cisse



Le garde des sceaux français assigné en justice pour avoir profité de son poste pour régler des comptes avec des magistrats

« La Minusma et le G5 Sahel n'ont jamais servi à quelque chose »
Cheick Oumar Konaré

« Il faut tout faire pour éviter l'horreur d'une guerre globale » Vladimir Poutine

■ Hamadoun Bocar Kanfo



Chaque fois que vous voyez l'UNTM brandir la grève, c'est qu'il y a un gros dossier de corruption en cours de traitement...

■ Casimir Sangala



Fonction économique du livre: librairies, maisons d'éditions, diffusion, traduction, illustration, bibliothèques, imprimeries...

■ Master Ti



Forces Armées Maliennes URGENT !

Les Forces Armées Maliennes sont en ratissage, avec une couverture aérienne, suite à une attaque complexe à l'EEI suivie de tirs d'obus contre une patrouille de recherche et de destruction des terroristes auteurs des récentes exactions contre les populations dans le cercle de Djenné, ce mardi 10 mai 2022 vers 13h00 entre Tiékorobougou et Diombougou, localités situées à l'Est de Djenné.
Compte rendu suit.



■ Yeah Samaké



CHERS COMPATRIOTES,
Notre liberté et l'intégrité territoriale du Mali sont à priori la responsabilité de tout le peuple malien. Réveillons nous et prenons conscience de notre devoir sacré de protection de notre vie, notre liberté et notre patrie.
Reprenons le Contrôle de Notre Destin Commun

Rappelons nous toujours que
#DIRIGERCESTSERVIR



■ EcoMatin



Le matériel informatique flambant neuf a été réceptionné ce 9 mai 2022 au cours d'une cérémonie à laquelle ont principalement pris part l'Administrateur Général adjoint de La Catho Saint Jérôme, l'abbé Gustave MOHOMYE et l'Administrateur Directeur Général de BGFIBank Cameroun, Abakal MAHAMAT.
#BGFIBank



■ Mohamed Soumare



13 Novembre 1988 : Demi-finale retour de la CAN des juniors U21, entre le Mali et l'Algérie (à l'époque, en l'absence de phase finale, les finalistes se qualifiaient pour le mondial).

A l'aller à Tiaret, le score de 1-1, avait sanctionné la rencontre. Un nul suffisait aux aiglons, pour se qualifier pour leur premier mondial. L'éclairage du stade omnisports étant défectueux, la rencontre débute à 15h.

En fin de compte, aucun but ne sera marqué lors de cette manche retour et les troupes de Nani et Doudou, se qualifient pour le mondial saoudien.

En haut de gauche à droite : Bouba Diabaté, Dioman Sissoko, Souleymane Sangaré, Boubacar Barry, Oumar Guindo, Boubacar Sissoko, Mamoutou Kané Moulé, Amadou Basse et Feu Idrissa Touré Nani.

En bas de gauche à droite : Tidiane Dissa, Feu Sory Ibrahim Touré dit

Binkè, Abdoulaye Traoré Kokadjè, Issa Soumaré Diego, Malick Tandjigora , Mamoutou Tollo et Oumar Sidibé Parker.



■ Sekou Konare



Urgent !!!
Pénurie d'eau à la morgue de l'hôpital Gabriel Touré, pas de toilette mortuaire

■ Conseil de Cercle de Kati



Le conseil de cercle de Kati continue ses œuvres caritatives
Après les maisons d'arrêt de Kati ,de KENIOROBA et OUELESSEBOUGOU ,c'est au tour des unités VP et BR du commissariat de Police du 1er Arrondissement de Kati de recevoir de fournitures et équipements comprenant 1 chaises de Ministre , 1 Climatiseur 2 chevaux, 4 chaises visiteurs et 1 Muni Frigo à la suite d'une demande formulée.
Vivement d'autres d'initiatives!

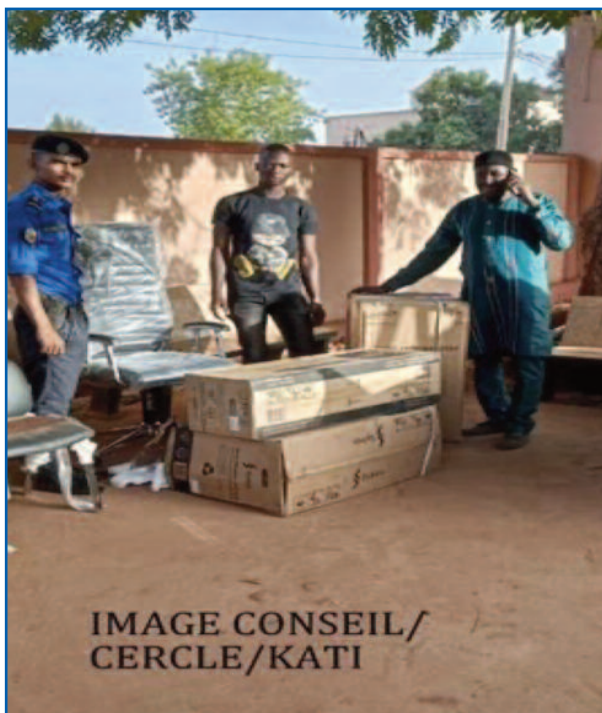


IMAGE CONSEIL/
CERCLE/KATI

■ MALI KANU



COMMISSARIAT DE POLICE DU 10EME ARRONDISSEMENT DE BAMAKO : UN RÉSEAU DE PRÉ-SUMÉ BRAQUEUR Démantelé.

Les limiers du commissariat de police du 10eme arrondissement de Bamako ont démantelé ce mercredi 4 mai 2022, un réseau de présumé braqueur d'engins à deux roues opérant à Niamakoro 30m
Composé de : D F alias Bamana auteur des braquages à mains armées, B S alias marocain receleur et fournisseur d'armes et Y C alias Tokou receleur. Ce réseau de jeunes bandits est soupçonné par les enquêteurs du commissariat de police du 10eme arrondissement d'être les présumés auteurs des différents braquages à main armées qui ont lieu à Niamakoro 30m dans ces derniers temps.

L'investigation des enquêteurs à permis de retrouver sur la bande un pistolet de fabrication artisanale améliorée. Selon les sources sécuritaires, tout est parti d'une tentative de braquage de Mr M D âgé de 20 ans employé de commerce domicilié à Niamakoro, à la hauteur de l'intersection du Lycée public de Niamakoro, par les éléments de cette bande qui ont tiré des balles vers sa direction sans.

Se voyant en danger MD n'a trouvé d'autres solutions que de se jeter sur le porteur d'arme et de crier aux secours. C'est ainsi qu'il fut aidé par des passants pour appréhender le porteur d'arme.

Amené au commissariat de police du 10eme arrondissement et interrogé par les enquêteurs, D.F reconnaît être membre d'un réseau qui opère à Niamakoro 30m.

Ainsi informé, les enquêteurs du commissariat de police du 10eme arrondissement mettent sur place pour permettre aux autres membres du réseau de mordre à l'hameçon.

Ils sont poursuivis pour vol à main armée, complicité, association des malfaiteurs et détention illégale d'arme à feu. Ils ont été présentés au juge qui a décerné un mandat de dépôt contre eux au grand bonheur des habitants de Niamakoro 30m.

Source: Mali24.info



■ Koulouba Actu



les affaires en justice s'enchaînent pour saïd bouteflika, le frère de défunt président déchu, abdeleziz bouteflika. mais cette fois-ci, l'affaire saïd bouteflika a été confiée au pôle antiterroriste de tribunal de sidi m'hamed d'paris. en effet, ce dernier a été inculpé et plecé sous

mandat de dépôt pour « financement de terrorisme » et « financement occulte de campagne électorale ». Le défenseur de saïd Bouteflika a fait appel contre cette décision devant la chambre d'accusation, mais elle a été rejetée.



■ Abdoul MBAYE



Le sabotage du TER est inadmissible. Il a coûté suffisamment cher au Sénégal. N'acceptons pas qu'il le devienne encore plus par dégradations et mauvais entretien. Évitez les désagréments causés aux usagers lorsqu'il ne roule pas.

■ Martin Fayulu



Les dernières tueries de Mabilindey à Djugu (Ituri) où 49 civils ont été massacrés prouvent à suffisance l'urgence de lever cet état de siège inutile qui fait plus de dégâts que sous administration civile. Insupportable. Mes condoléances aux familles endeuillées.

■ Housseinye Ag Issa



#Sahel #Mali #Gourma La communauté Ifo-gas de Gossi communique sur l'assassinat de l'un d'entre eux, le 6 mai, le communiqué précise que le jeune Abdoulwahab a été retrouvé mort près du carrefour de #Gossi, son corps portant des traces de torture et autres traitements inhumains.

■ Forces Armées Maliennes



Les #FAMa sont en ratissage, avec une couverture aérienne, suite à une attaque complexe à l'EEI suivie de tirs d'obus contre une patrouille de recherche et de destruction des terroristes auteurs des récentes exactions contre les populations dans le cercle de #Djenné.

■ Georges Zao



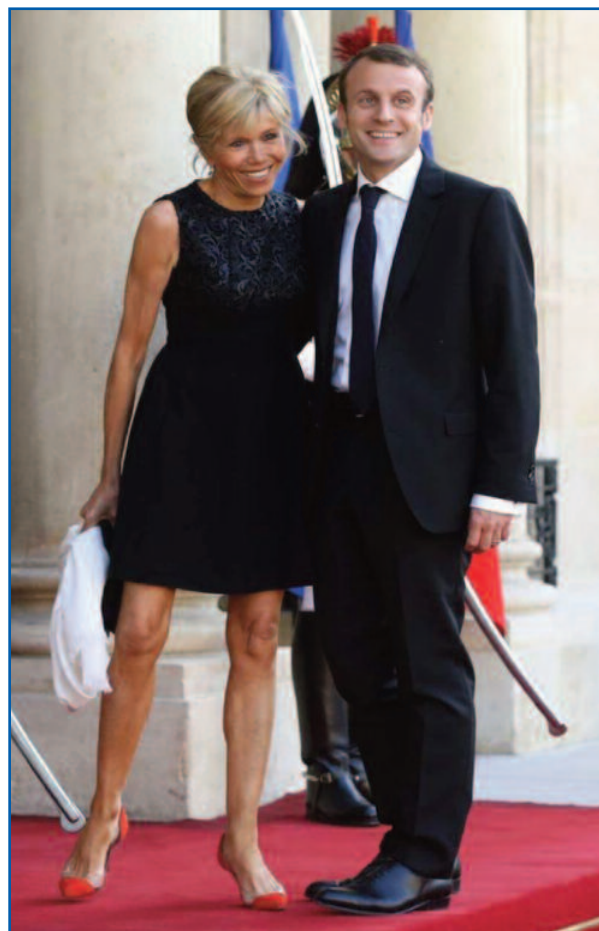
LE SOCIOLOGUE GUINEEN REPOND A MACRON

Le président français, Emmanuel Macron, a déclaré : «Avec une famille qui a sept, huit enfants en Afrique, investissez des milliards, rien ne changera. (...) Le défi de l'Afrique est civilisationnel.» Le sociologue guinéen Amadou Douno, professeur à l'Université Ahmadou-Dieng de Conakry, lui répond.*

«Les Africains n'ont pas besoin de votre civilisation de débauche. Parce qu'avec votre civilisation : un homme peut coucher avec un homme ; une femme peut coucher avec une femme ; un président célibataire peut avoir deux maîtresses à la fois ; une femme peut coucher avec son chien ; un enfant peut insulter son père et sa mère sans problème ; un enfant peut faire emprisonner ses parents.»

*«Avec votre civilisation, quand les parents prennent de l'âge, on les emmène à la maison de retraite, et, enfin, avec votre civilisation, un jeune homme peut vivre avec une femme qui a l'âge de sa mère ou sa grand-mère sans problème. Votre cas en est une parfaite illustration !

«Le défi de l'Afrique, c'est de se débarrasser de la France. Parce que cette dernière n'est pas la solution à son sous-développement, elle est au cœur du problème !»



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Cameroun : Un accident de voiture fait 7 morts



Sept personnes ont été tuées dans un accident de la route, survenu dimanche dans la localité d'Abong Mbang, région de l'Est du Cameroun, ont annoncé les autorités locales.

Le drame s'est produit dimanche soir près du village Ntoug sur l'axe Abong Mbang – Yaoundé. Il y a eu sept morts », a indiqué le préfet du Haut-Nyong, Joseph Bertrand Mache. Une collision entre deux véhicules sur l'axe Abong Mbang-Yaoundé a fait sept morts ce dimanche 8 mai 2022. Sur les circonstances du drame, Cameroon tribune explique qu'il s'agit d'un véhicule de marque Prado immatriculé CE 847 JD XX DD de couleur noire sortant vers Yaoundé qui, en voulant éviter un nid de poule, est entré en collision avec un porte char immatriculé BG 33AGK/ BG 34 AGK roulant dans le sens inverse. « Il s'agit d'un véhicule de tourisme sortant de Yaoundé qui, en voulant éviter un nid de poule sur la chaussée, est entré en collision avec un porte char roulant en sens inverse. Tous les sept occupants de la petite voiture ont été tués. Le conducteur du porte char reste introuvable. Une enquête a été ouverte », a précisé le préfet de la localité. Les accidents de la route sont très nombreux et le plus souvent meurtriers au Cameroun, où beaucoup de véhicules sont mal entretenus et de nombreuses routes sont en mauvais état, selon Sécuroute, une association qui fait dans la sensibilité sur la sécurité routière. Les accidents sont aussi dus à des erreurs de conduite, de nombreux automobilistes étant détenteurs de permis achetés auprès d'inspecteurs corrompus, sans avoir jamais fréquenté d'auto-école, indique la même source. Selon les chiffres du ministère des Transports, les accidents de la circulation ont provoqué la mort de plus de 3 000 personnes en 2021 au Cameroun. Les autorités ont mis en œuvre diverses mesures pour tenter de combattre le fléau de l'insécurité routière, en particulier dans le sillage du pire accident de bus de l'histoire du pays (52 personnes sont mortes burlées), survenu le 27 janvier 2021 sur la falaise de Dschang à l'Ouest du pays. Une stratégie nationale de la sécurité routière a été lancée avec pour objectif de réduire de moitié le nombre d'accidents d'ici 2026. A souligné que Les personnes décédées appartiennent toutes à la même famille. Cette collision mortelle entre deux véhicules sur cet axe routier met en lumière une recrudescence d'accidents de la route en 2022 au Cameroun. Une fois informé de cet accident, le préfet du département du Haut-Nyong, Joseph Bertrand Mache, a effectué une descente sur les lieux. Le patron de l'administration dans ce département a ordonné qu'une enquête soit ouverte.

Mariam Guindo / Source: LE PAYS

Banconi : Un jeune poignarde son oncle à mort !



Un jeune excité par la drogue a, le samedi dernier, poignardé son oncle avec le couteau à Banconi Salembougou, non loin du marché en Commune I du District de Bamako.

L'effet de la drogue cause de énormes dégâts. Dans la Commune I du District de Bamako, l'effet de la drogue a mis fin à une vie humaine. Selon les premières informations relayées par une source bien renseignée, les faits se sont déroulés avant samedi dernier à Banconi Salembougou, non loin du marché en Commune I du District de Bamako.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années a poignardé son oncle à coups de couteau sous l'effet de la drogue. Les éléments du Commissariat du 6e Arrondissement ont mis la main sur le coupable. La victime a été inhumée le dimanche dernier.

Faut-il rappeler que la lutte contre la drogue est toujours l'une des priorités des autorités de notre pays. Il y a de cela quelque temps, une longue opération menée par les soldats de l'économie à Kati, Kadiana et Bamako a permis de mettre la main sur 377 briques de cannabis et d'autres produits.

Aussi, une dame du nom d'Awa Bâ, trafiquante et vendeuse de drogue connue des dealers de Bamako, est tombée dans les filets des enquêteurs du Commissariat du 1er Arrondissement de Bamako au terme d'un mois d'enquête menée à l'aide de moyens techniques de pointe, de géolocalisation, d'infiltration, de surveillance, etc. Ledit produit était composé de 5 boules de 1kg chacune, soit un total de 25 kg, d'une valeur marchande de 2.500.000 FCFA. La saisie a été effectuée dans une maison sise à Lafiabougou-Kôda.

La suspecte a été conduite ainsi que les produits devant le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III, le vendredi 1er avril dernier. Cette arrestation est l'occasion, à n'en pas douter, une contrainte majeure voire un blocage du circuit d'approvisionnement du marché en drogue. Les démarches continuent, mais les autorités sollicitent l'accompagnement de la population pour au moins réduire ce danger dans notre pays en particulier et en Afrique en général.

Lassana SOW / Source : LE COMBAT

Mali : 2 enfants tués suite à des tirs d'obus dans deux localités du centre (Armée)



Au moins douze obus de mortiers de 82 millimètres ont visé lundi simultanément les localités de Teninkou et Diondiori dans le centre, tuant deux enfants et blessant quatre autres civils, a annoncé l'Etat-major Général des Armées du Mali dans un communiqué consulté par l'Agence Anadolu.

Le 9 mai 2022 vers 5h00, des tirs d'obus de mortiers de 82 mm des groupes terroristes ont visé simultanément les localités de Teninkou et Diondiori », a déclaré la même source.

Et d'ajouter : « A l'issue des missions de localisation et de ratissage sur les zones de provenance des tirs, de même que l'évaluation sur les points d'impact, les FAMA ont enregistré le bilan suivant : à Teninkou, 02 obus comptabilisés, tirés à partir du Nord de la localité de Diafarabé et ayant raté leurs cibles, pas de victime ».

En outre, le Colonel Souleymane Dembelé, Directeur de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) précise que « les tirs contre une batterie des FAMA ont détruit le pas de tirs ennemi avec le bilan d'un terroriste blessé, interpellé et pris en charge au niveau du Centre de Santé Communautaire de la localité avant sa mise à disposition à la prévôté ».

La même source souligne que « dans la localité de Diondiori, 10 obus comptabilisés, tirés à partir de la rive droite opposée, dont 3 ont atteint la localité, tentatives de destruction du réseau GSM, 02 enfants tués âgés de 4 à 7 ans, 4 civils blessés, 03 petits ruminants tués et des graves dommages sur les maisons touchées ».

L'Etat-major Général des Armées explique, en outre, que « dans la localité de Youwarou, ce 9 mai 2022, vers 6h30, malgré les tirs de sommation, un suspect s'étant aventuré dans le périmètre de sécurité du camp de Youwarou, n'a pas rebroussé chemin et a été pris pour cible par la sentinelle », précisant que « les dispositions sont en cours pour des enquêtes de la gendarmerie en vue de déterminer les conditions de sa mort ».

Le Mali a basculé depuis 2012 dans une crise sécuritaire, nourrie d'attaques terroristes et de conflits communautaires.

Source : Anadolu Agency

Mali : 2 civils tués dans une attaque armée à Yendouma



Au moins deux civils ont été tués et un autre blessé, lundi, dans une attaque attribuée à des "groupes terroristes", à Yendouma, dans la Commune rurale de Sangha, région de Bandiagara, dans le centre du Mali, a-t-on appris auprès des autorités locales. « Il y a eu une attaque terroriste à Yendouma aujourd'hui de 9h à 13h, faisant deux morts et un blessé. Ce bilan est encore provisoire », a déclaré à l'Agence Anadolu Ali Dolo, Maire de la Commune urbaine de Sangha.

« Les terroristes ont emporté tous les bétails du village. Ils ont saccagé tout le village avant de repartir. Ils étaient à bord de plus de 100 motos », souligne la même source avant de préciser que « les militaires maliens sont venus avec un grand retard, puis repartis laissant les populations à leur sort ». En 2019, une attaque armée à Sobane-Da, dans la commune rurale de Sangha, avait fait 95 morts et 19 disparus, plusieurs animaux abattus et des maisons incendiées selon un bilan officiel.

AA/Bamako/Amarana Maiga / Source : aa.com.tr/fr

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé
pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23

Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com

Santé et sécurité au travail : BRAMALI récompense ses agents qui respectent les mesures préventives



Dans le cadre de la clôture de la Semaine de la santé et de la sécurité au travail, la société des Brasseries du Mali (BRAMALI) a récompensé ses agents qui respectent les mesures préventives, d'hygiène et de sécurité destinées à assurer la protection de la santé des travailleurs. C'était le vendredi 29 avril 2022 au sein de l'usine, en présence du Directeur Général de la société, Sébastien Castagnero, ainsi que des autorités administratives et coutumières de Sanakoroba.

La sécurité au travail est une démarche pluridisciplinaire qui vise à supprimer ou à réduire les risques d'accident susceptibles de se produire lors de l'exercice d'une activité professionnelle. Protéger les travailleurs, c'est protéger la vie, préserver l'intégrité, maintenir les travailleurs en santé face aux risques d'accident et de maladie », c'est par ces mots que le Directeur Général de BRAMALI, Sébastien Castagnero, a entamé ses propos. Il a fait savoir que prévenir les accidents de travail contribue à offrir un environnement de travail valorisant, sans stress, favorable à un développement positif et enrichissant des ressources humaines, d'où l'idée de cette semaine de la santé et de la sécurité au travail au sein de BRAMALI. Il a noté que la célébration de cette semaine a été une aubaine pour formuler des suggestions susceptibles d'améliorer les conditions de travail ; d'établir et d'exécuter un programme d'hygiène et de sécurité en rapport avec les activités de l'entreprise ; de diffuser les informations relatives à la protection de la santé des travailleurs et au bon déroulement du travail. Le Sous-préfet de Sanakoroba, Mahamadou Hamidou, a félicité les dirigeants de BRAMALI pour l'organisation de cette semaine. Il a signalé que tout travailleur est tenu de se conformer rigoureusement aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'hygiène et à la sécurité sur les lieux de travail, ainsi qu'aux instructions de l'employeur et aux prescriptions du règlement intérieur, notamment en ce qui concerne l'utilisation et l'entretien des équipements de protection individuelle mis à sa disposition. Des moutons, des casques, des gilets, ainsi plusieurs autres cadeaux ont été remis aux agents qui se sont distingués durant cette semaine de la santé et de la sécurité au travail, qui a débuté le lundi 25 avril et s'est achevée le vendredi 29 avril 2022.

Moussa Samba Diallo / Source : Le Républicain

Mali : La lutte contre l'insécurité routière en cours



Le dimanche 8 mai 2022, Mme le ministre des Transports et des Infrastructures a officiellement lancé les activités de la journée de l'Organisation pour la Sécurité Routière en Afrique de l'Ouest (OSRAO). Selon les sources, c'était au cours d'une cérémonie sobre au monument de la Tour de l'Afrique.

D'après le ministre Dembélé Madina Sissoko, les États membres de la CEDEAO ont consenti d'énormes efforts dans la lutte contre l'insécurité routière en mettant en œuvre le plan mondial pour la décennie d'actions de la sécurité routière 2011-2020 et s'engageant à la mise en œuvre du second plan mondial pour la décennie d'actions 2021-2030. Selon elle, cette lutte a été toujours une préoccupation majeure des pouvoirs publics qui en appellent à la responsabilité de l'ensemble des usagers de la route. Elle s'intéresse aussi au rapport statistique sur la sécurité routière dans le monde, publié par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2018, montre que les accidents de la circulation font chaque année plus de 1,35 million de tués et de 20 à 50 millions de traumatismes dans le monde.

Source : le pays



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

APPEL A CANDIDATURE

Pour le recrutement d'un bureau de placement chargé du recrutement de personnel pour le compte de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Postes : d'un (01) Agent d'accueil et Orientation e/ quatre (04) Chauffeurs manutentionniste

I. CONTEXTE ET JUTIFICATION

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) a été créé par l'Ordonnance n° 2015-032/P-RM du 23 septembre 2015. C'est un outil d'amélioration de la gouvernance publique mis en place par l'Etat du Mali, d'une part, pour accélérer l'atteinte de ses objectifs de transparence et de bonne gestion des ressources publiques et, d'autre part, pour mettre en œuvre les obligations qui lui incombent en vertu des instruments communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Aux termes de l'article 4 de l'ordonnance sus-indiquée, « l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagés au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

L'article 12 du Décret n°2015-0719/P-RM du 09 novembre 2015 portant organisation et modalité de fonctionnement de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite dispose en effet que « *Les ressources humaines nécessaires au fonctionnement du secrétariat général sont mises à la disposition de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite par décision du ministre en charge de la fonction publique.*

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut, en outre, recourir aux services d'agents contractuels recrutés ou nommés par le président. »

L'OCLEI, en application du principe d'égal accès aux emplois publics, procède généralement par appel à candidature pour les postes à pourvoir. Toute personne qui désire être recrutée peut donc faire acte de candidature selon son profil et ses compétences.

L'OCLEI dans son rapport d'activité 2022 a mis en perspective la politique de renforcement de capacités de son personnel (membres et personnel d'appui) et envisage d'optimiser ses effectifs qui consiste à avoir le nombre de collaborateurs compétents nécessaires pour atteindre les objectifs de performance de PFOCLEL

À ce titre, les présents termes de références sont élaborés pour le recrutement d'un bureau de placement chargé d'assister le secrétariat de l'OCLEI dans le recrutement du personnel **d'un (01) Agent d'Accueil et d'Orientation et de quatre (04) Chauffeurs manutentionnistes** dont la date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} juin 2022.

Le chauffeur manutentionniste est chargé des tâches suivantes :

- conduire les véhicules de l'OCLEI pour le transport du personnel autorisé ;
- faire le dispatching et la collecte du courrier officiel à l'intérieur et à l'extérieur de l'OCLEI ;
- effectuer la manutention manuelle d'objets ou de toutes autres charges destinés aux Magasins ;
- effectuer les travaux de reprographie ;
- entretenir journalièrement les véhicules ;
- s'acquitter de toutes autres tâches de l'OCLEI qui lui seront assignées par la hiérarchie.

II. OBJECTIF

Recruter des candidats qualifiés répondant aux critères exigés par les TDR tout en respectant les principes d'indépendance, d'intégrité et de confidentialité du processus de recrutement/évaluation.

De manière spécifique, il s'agit d'assister l'OCLEI pour le recrutement :

- d'un (1) Agent d'Accueil et d'Orientation ;
- de quatre (04) Chauffeurs manutentionnistes.

III. TACHES DU BUREAU DE PLACEMENT

Les taches du bureau de placement sont :

- préparer et publier par voie de presse l'avis d'appel à candidature ;
- réceptionner les dossiers des candidatures obtenus ;
- constituer la liste (liste initiale) par poste à partir des réponses reçues, après élimination de toutes candidatures non éligibles ou sans intérêt pour les différents postes ;
- constituer une liste restreinte de candidats à partir d'une évaluation des CV des candidats de la liste initiale pour le poste des Chauffeurs manutentionnistes et pour le poste d'Agent d'accueil et orientation, sur la base de critères préétablis spécifiquement pour chacun des postes, d'une pondération préétablie des critères, et d'un score minimum à atteindre ;
- faire un test de sélection (écrit et/ou oral) des candidats sur la base de la liste restreinte ;
- proposer une liste de trois (03) pour le poste d'Agent d'accueil et d'orientation, de sept (07) candidats pour le poste des Chauffeurs manutentionniste classés par ordre de mérite à soumettre à l'OCLEI qui devra faire le dernier choix.

IV. METHODOLOGIE

Le Bureau de placement proposera sa propre méthodologie en s'appuyant sur les présents termes de référence. Toutefois, le bureau de placement tiendra compte des grandes lignes suivantes dans sa méthodologie :

- présélection des candidats conformément aux critères de base ;
- évaluation détaillée des CV des candidats présélectionnés et classement par ordre de mérite des
- trois (03) meilleurs candidats pour le poste d'Agent d'Accueil et d'Orientation et de sept (07) pour les Chauffeurs-manutentionnistes;
- test de personnalité en présence de deux (2) représentants de l'OCLEI ;
- entretien individuel des candidats en présence de deux (2) représentants de l'OCLEI.

La méthodologie proposée sera validée par l'OCLEI.

V. PRODUITS LIVRABLES

Le bureau de placement doit soumettre à chaque étape un rapport d'évaluation des candidats :

- rapport de présélection, incluant entre autres les CV avec les références, les lettres de motivations ;
- rapport d'évaluation détaillée sur chaque candidat présélectionné (résultats des évaluations des qualifications,

des tests de personnalité, des entretiens) incluant entre autres les CV avec les références, les lettres de motivation, les vérifications des références des candidats présélectionnés ;

- rapport final incluant les recommandations concernant les trois (3) et sept (7) meilleurs candidats par poste.

VI. MODALITES D'EXECUTION ET DUREE DE LA MISSION

Tous les membres de l'équipe du bureau de placement sont astreints aux obligations d'information de tout conflit d'intérêt dans le cadre du recrutement. Un avis de recrutement sera lancé par le bureau de placement dans les journaux d'annonces légales. Une copie de l'avis sera publiée sur le site web de l'OCLEI. Le bureau de placement procédera à l'évaluation tel que défini dans la description des tâches ci-dessus au point III. Tâches du bureau de placement et soumettra les résultats à l'OCLEI à chaque étape. Le rapport final de sélection, avec un classement par ordre de mérite (croissant), sera soumis aux fins de sélection finale à l'OCLEI.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le bureau de placement doit répondre aux critères ci-après :

- disposer d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en matière de recrutement de personnel ;
- justifier au moins quatre (4) missions similaires avec les preuves de copies des contrats (pages de garde et de signature et cachet) ;
- être un bureau de placement régulièrement inscrit au Mali avec la production de pièces administratives requises ;
- disposer d'au moins de deux (2) personnels clés ayant tous un diplôme de bac+4 au moins dans une spécialité de l'enseignement supérieur et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines et trois (3) missions similaires avec les preuves de contrats ou de services faits.

VIII. MODALITE DE SELECTION

Le bureau de placement sera sélectionné conformément aux procédures de sélection d'un bureau de placement avec l'application de l'article 54.4, alinéa 3 du code des marchés publics du Mali.

IX. FINANCEMENT

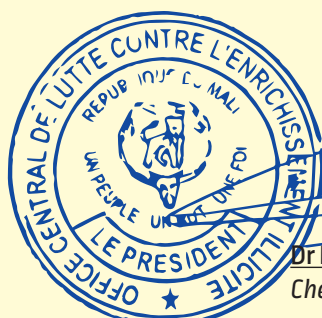
Budget de l'OCLEI

X. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE (bureau de placement)


Les dossiers de candidature pour le bureau de placement peuvent être déposés sous pli fermé auprès de l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI au plus tard le 13 mai 2022 à 16 heures GMT.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI par **email** louologuem@oclei.ml ou par **contact : 76 26 41 38 / 66 02 26 91**.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.



Bamako, le **05 MAI 2022**
Le Président,


Dr Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Tenue des examens de fin d'année scolaire 2021-2022 : Les sanctions de la CEDEAO ont-elles sauvé la ministre Dédéou Ousmane ?

A la fois jugées illégales, illégitimes et inhumaines, les sanctions infligées aux Maliens par les chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO et de l'UEMOA semblent être une porte de sortie pour Mme Sidibé Dédéou Ousmane, ministre de l'Éducation Nationale. Les mesures désastreuses ont néanmoins été un « ouf de soulagement » pour la cheffe du département et son équipe finalement échappées aux actions syndicales envisagées par le corps syndical du monde scolaire.

Avec l'arrivée du Colonel Assimi Goita, Président de la Transition et de son PM Choguel Kokalla Maiga au pouvoir, l'un des problèmes phares de la nation restait la résolution de la crise que subisse, depuis quelques années, l'école malienne. À peine nommé en date du mois de juin 2021, l'actuel chef du gouvernement, le Dr. Choguel K. Maiga a su trouver une entente avec l'UNTM de Yacouba Katilé. A l'époque plaignante, cette plus grande centrale syndicale (UNTM) du Mali plaidait pour l'harmonisation des grilles salariales des fonctionnaires en plus de certains griefs. Comme tout le pays se trouve paralysé à chaque fois que l'Union Nationale des Travailleurs du Mali parte en grève, le PM Maiga a jugé utile, dès sa nomination à la Primature, de satisfaire ses revendications en harmonisant les salaires. Chose qui a déclenché la colère et l'incompréhension des syndicalistes enseignants estimant que cela « entrave l'application de l'article 39 du statut des enseignants ». Trouvant que le gouvernement issu d'une transition rectifiée avait alors sacrifié l'école malienne en satisfaisant les doléances de l'UNTM, les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 ont, dans la foulée, engagé un bras de fer contre le gouvernement du Dr. Choguel Kokalla Maiga. « L'unification des grilles salariales bloque carrément l'application de l'article 39. Nous ne sommes pas contre la lutte d'aucun syndicat, mais nous allons aussi nous battre en utilisant tous les moyens légaux pour préserver cet acquis syn-

dical. L'article 39 a été acquis suite à des longues luttes syndicales », confiait Ousmane Almoudou Touré, porte-parole des syndicalistes. Des semaines et des mois durant, les négociations menées entre la partie syndicale et le gouvernement représenté par le département de l'Éducation Nationale en compagnie d'autres ministères ont voué à l'échec. Sur la base des différents programmes, les consignes données aux militants par les syndicalistes enseignants ne permettaient aucunement la tenue régulière des cours durant l'année scolaire 2021-2022. Dans la lettre circulaire du 28 octobre 2021, des instructions fermes avaient été données aux enseignants par les syndicalistes, quelques jours après la rentrée scolaire. Il s'agissait de la non-évaluation des élèves ; la non-prise des classes à double division et vacation ; la non-prise des heures supplémentaires ; la non-prise des classes à effectif dépassant 50 élèves... Même si certaines de ces mesures ont été par la suite levées, d'autres resteront en vigueur jusqu'au dimanche 9 janvier 2022. Date à laquelle des sanctions identiques à l'embargo vont être infligées aux Maliens par la CEDEAO et l'UEMOA. Dès le lendemain lundi 10 janvier 2022, de nouvelles annonces favorables à l'apaisement du climat vont être faites par le corps syndical. « Les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 ont suivi à travers les médias d'État les sanctions imposées au Mali à l'issue des sessions extraordinaires des organisations sous régionales (CEDEAO et UEMOA). Ces



sanctions disproportionnées et injustifiées eu égard à la disponibilité au dialogue exprimée par les autorités maliennes imposent à chaque citoyen un sacrifice », lit-on dans le communiqué du 10 janvier dernier. C'est pourquoi, « les syndicats de l'Éducation décident de suspendre leur mot d'ordre de grève en cours ainsi que toutes les actions programmées jusqu'à l'amélioration de la situation », ont-ils exprimé. Après avoir officiellement pris cet engagement « patriotique », les syndicalistes et leurs militants enseignants ont correctement continué à dispenser les cours aux élèves, sans gêne. C'est grâce à cette parole donnée que l'année scolaire 2021-2022 n'a pas connu de perturbations comme les autres années. De par ce geste, d'aucuns pensent que les enseignants ont voulu se plier aux dispositions de l'article 22 de la constitution qui stipule : « La défense de la patrie est un devoir pour tout citoyen ». Avec l'annonce des examens de fin d'année prévus du mois de juin prochain au mois d'août 2022, ne peut-on pas dire que la ministre de l'Éducation Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, a été finalement sauvée ? Surtout qu'on se rappelle encore que les examens de l'année dernière ont été boycottés par les enseignants à cause de la même revendication (application de l'article 39) qui n'est pas à présent résolue.

Mamadou Diarra
Source : LE PAYS

Bart Ouvry, l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali : « Nous sommes dans la continuité de notre action »

L'Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali, Bart Ouvry, a donné une Conférence de presse le vendredi 6 mai dans sa résidence à Badalabougou, en prélude à la fête de l'Europe ce 9 mai, doublée de la fête des relations entre le Mali et l'Union Européenne. L'Union Européenne est sans doute connue comme un maillon très important de la coopération au Mali, depuis plus de soixante ans, mais elle s'affiche aussi, depuis un certain temps, comme « acteur diplomatique », a fait remarquer l'Ambassadeur devant des journalistes invités à un petit déjeuner de presse, où le patron de l'Union Européenne au Mali était entouré de ses proches collaborateurs. « Notre volonté c'est d'être au côté des Maliens, nous voulons maintenir notre action en faveur de la stabilité du Mali », a déclaré Bart Ouvry au moment où les Maliens sont confrontés à d'énormes défis : défis économiques, sociaux et sécuritaires.

Lors de cette fête dont le ton a été donné lundi à la Faculté de Droit Public par une conférence sur le thème « Le partenariat Mali-UE : Le droit communautaire au service de la paix et des peuples », le message clé de l'Ambassadeur Bart Ouvry à cette occasion aura été de dire « Nous sommes au côté des Maliens et nous sommes dans la continuité de nos actions ». Ce qui ne laisse aucun doute à la volonté de l'Union Européenne à rester au Mali, à continuer de peser dans la coopération et au besoin jouer un rôle diplomatique de sa dimension pour trouver une solution durable à la crise malienne, sans être prescriptive, ni s'inscrire dans une logique de délai à impartir, sachant que les Maliens peuvent décider des orientations qui leur conviennent, mais en tenant compte des soucis des autres, comme la CEDEAO et l'Union Africaine, qui veulent éviter de créer un précédent, plus de stabilité dans les pays de la région, selon l'hôte de la presse de ce vendredi matin.

Malgré les malentendus...

L'Union Européenne se montre solidaire des pays de la région, de la CEDEAO et de l'Union Africaine, qui ont un différend avec le gouvernement de la Transition sur la durée de la transition. « Mais loin de nous de vouloir aller vers une rupture, au contraire nous voulons faire partir de la solution, et donc nous travaillons avec les partenaires africains, la CEDEAO, l'Union Africaine, mais aussi les Nations-Unies pour arriver à une solution », a déclaré Bart Ouvry, la main sur le cœur. Et selon lui, c'est essentiel de ne pas tarder, parce que « nous voyons comme tout citoyen malien, que sur les secteurs formels de l'économie, les sanc-



tions de la CEDEAO pèsent, il est urgent de trouver une solution. Nous sommes aussi dans une situation délicate avec le choix du gouvernement de faire appel à des éléments russes pour accompagner les FAMA dans certaines de leurs actions. Depuis le début nous avons très clairement fait comprendre que pour nous, cela posait problème », a indiqué le patron européen. Le gouvernement a fait ce choix, pour l'Union Européenne, « il est important dans notre action en faveur de la sécurité (augmenter les capacités des forces de sécurité en faveur des FAMA, la Garde nationale, la

Gendarmerie et de la Police), nous voulons éviter de travailler avec ou en faveur des éléments russes, particulièrement au centre où ils sont présents, et éviter de créer des équipements, des infrastructures pour faire des entraînements en faveur des forces de sécurité qui travaillent avec des éléments russes ».

... La Coopération ne va pas s'arrêter

Les différends évoqués ne vont pas entraîner un arrêt de la coopération. L'Union Européenne est solidaire avec les pays qui connaissent un



différend avec la Transition, « mais cela ne veut pas dire que nous allons arrêter le fonctionnement de nos missions EUTM ou EUCAP », selon l'Ambassadeur. Ces missions sont dans une logique de continuité, leur mandat reste le même, il y a beaucoup d'activités qui restent possibles, selon le patron de l'Europe au Mali. Par exemple, il y a quelques jours, une mission venant du siège (Bruxelles) a échangé là-dessus avec les autorités, le ministre de la Sécurité, le ministre de la Défense, cherchant des solutions, constamment avec le Chef d'Etat-major Général des Armées (CEMGA), pour trouver des activités permettant d'assurer la continuité. Par exemple, pendant l'année à venir, une partie de la collaboration sera axée sur la question des frontières. Nous savons que pour renforcer la sécurité, une bonne gestion des frontières est utile. C'est une activité sur laquelle pendant des mois à venir la coopération avec le partenaire malien sera consacrée.

... Une action sur la sécurité alimentaire

Pour cette année, également l'Union Européenne va proposer une action sur la sécurité alimentaire. Constatant qu'aujourd'hui les prix

augmentent énormément, et qu'il y a parfois un manque de certains produits sur le marché, pour l'Ambassadeur européen, il est important non seulement d'apporter de l'aide humanitaire pour des personnes qui ont du mal à se procurer des aliments, mais surtout d'augmenter les capacités du secteur agricole malien de produire de l'alimentation. C'est possible, les conditions naturelles sont favorables pour plein de cultures, se réjouit-il. Il a cité d'autres activités de coopération dans l'intérêt des Maliens, comme aussi investir cette année dans l'augmentation des services de base, partout sur le territoire, particulièrement au centre. D'autres secteurs sont dans le champ d'actions très proches de l'Union Européenne sur lesquels elle va continuer à travailler comme celles en faveur du secteur privé. Il y a des filières dans lesquelles le Mali peut être compétitif, comme le karité, le soja, la mangue. Ce sont des secteurs sur lesquels la qualité du produit au Mali est excellente. Mais parfois il y a des goulots d'étranglement. L'année dernière, il y a eu l'augmentation des prestations du secteur de la mangue pour l'exportation. Beaucoup moins de produits ont été refusés pour présence de la mouche de fruit, reconnaît le conférencier. Ce sont des actions très

concrètes où quand on enlève un goulot d'étranglement d'un secteur, on peut augmenter le volume et surtout la rentabilité, estime Bart Ouyry.

Pendant cet échange avec les journalistes, le principal message de l'Ambassadeur a été d'inscrire les actions de coopération dans la continuité. « Nous avons un certain nombre d'ajustements qui sont liés à un différend avec le gouvernement de la transition. Je souligne que nous sommes dans la continuité du dialogue, nous rencontrons des collègues venant de Bruxelles, pour rencontrer leurs homologues maliens. Notre volonté, c'est de travailler avec les Maliens pour trouver des solutions. On peut avoir un différend, ce n'est pas grave, mais l'essentiel c'est de chercher des solutions et d'aller de l'avant et surtout de maintenir le partenariat que nous avons il y a plus de 60 ans. Mon mandat c'est de travailler avec mes collègues pour intensifier ce partenariat ». Voilà le message clair et limpide envoyé par l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali, à l'occasion de la fête de l'Europe.

Daou / Source : Le Républicain

Le ministre Alousséni Sanou : L'économie malienne tient malgré la crise

L'état des finances, les défis, les réformes substantielles et les perspectives, sont entre autres les sujets abordés par le ministre l'Economie et des Finances, Alousseni Sanou, sur la chaîne nationale (ORTM). Ce vaste programme de communication vise à expliquer les grandes actions de chaque département à la population.

Après les événements d'août 2020, le ministre Alousseni Sanou, a hérité du département de l'Economie et des Finances. Depuis sa nomination à ce poste stratégique, il ne ménage ni son temps ni son énergie et sans être excessif, il se bat comme un samaritain pour insuffler un nouveau sang à l'économie de notre pays. Cela en dépit de plusieurs facteurs endogènes et exogènes défavorables.

Dans une démarche constructive, Alousseni Sanou a rappelé que la mise en œuvre des activités de son département est marquée par la persistance des effets des crises institutionnelles, sociales, sécuritaires, sanitaires, de l'embargo de la Cédéao et de l'Uemoa et de la crise ukrainienne. La crise institutionnelle a

fortement perturbé les relations avec les partenaires techniques et financiers. Les appuis budgétaires se sont faits très rares. Pour exemple en 2020, le Mali attendait 393 milliards de FCFA des bailleurs de fonds. **« A la suite de la rupture institutionnelle en aout 2020, nous n'avons encaissé que 195 milliards de FCFA. En 2021, nous n'avons pas eu d'appui budgétaire. Quand on veut parler de crise liée à la pandémie à Covid-19, au-delà des aspects purement sanitaires, cela pèse énormément sur les dépenses publiques. Parce qu'elle rend nécessaire un soutien plus important de l'Etat aux ménagers pour amortir les impacts du renchérissement des opérations du commerce mondial »**, a-t-il signalé.

Le ministre Alousseni Sanou ne s'est fait pas prier pour indiquer que la crise sociale a également perturbé l'activité économique donc les recettes et la croissance sans compter le cadre de vie et le climat social. **« Quand nous avons pris nos marques, il y avait beaucoup de syndicats qui avaient des doléances certes justifiées mais le contexte était tel qu'on a eu plus de 102 dépôts préavis de grève. Il fallait gérer toutes ces questions. Les grèves jouent sur l'appareil de production »**, a-t-il dit.

Des mesures phares !

Les premières mesures prises pour faire face à la situation ont concerné l'investissement dans la relance économique pour juguler les différentes crises qui ont perturbé le secteur productif. Le gouvernement a engagé des actions visant à redresser la santé économique et financière de la filière coton. Ce choix stratégique s'appuyait sur le fait que le coton fait vivre plus de 4 millions de maliens directement. A ses dires, les secteurs des transports, des hydrocarbures, des huileries, les savonneries, l'élevage vivent tous de la filière coton. Il s'agissait de donner nécessairement confiance à cette filière. Pour ce faire, le gouvernement a été obligé d'engager des dépenses importantes de 87 milliards 5 00





millions de FCFA pour payer les impayés, au niveau des banques. Le gouvernement a été aussi obligé de donner un prix aux producteurs jamais égalé. Un prix de 280 F le kilogramme qui a été porté à 285 FCFA lors de la journée de l'agriculture. Le gouvernement a également maintenu la subvention des intrants agricoles. Dans le cadre de la gestion des entreprises publiques, afin de minimiser tout risque budgétaire, le ministère de l'Economie et des Finances a entrepris la restructuration de certaines entreprises. « **Nous avons présenté en conseil des ministres un projet**

de relance de la Comatex. Pour matérialiser cette volonté politique, l'Etat a décidé de payer 600 millions d'avance sur les reliquats de la dette sociale de l'entreprise. Cette volonté politique a connu quelques difficultés parce que les fonds mis à la disposition des travailleurs avaient été saisis par des huissiers. Le dossier est en train d'être géré. La relance de la Comatex est une question de quelques mois. L'office malien de l'Habitat est une structure importante qui permet à la population d'avoir accès à des

logements dans des conditions assez souples. Malheureusement, elle connaît des difficultés importantes. Les dettes s'accroissent autour de 450 milliards de FCFA et la filière est un peu arrêtée. Il a fallu que nous présentons un dossier de relance de cette société au niveau du Conseil des ministres. Ce dossier devait permettre d'assainir la condition financière de l'office. C'est dans cette logique qu'un nouveau dispositif a été mis en place avec le mécanisme de prêt acquéreur. La relance de l'OMH va coûter à l'Etat 115 milliards de FCFA », a-t-il révélé. S'agissant de Energie du Mali, le ministre de l'économie et des finances fera savoir que le gouvernement a mis en place un ambitieux plan de développement 2022-2026. Ce plan concerne des investissements importants de l'ordre de 2252 milliards de FCFA. L'objectif est de changer la nature de la production de l'énergie en intégrant le mix énergétique. Il faut noter que le gouvernement a veillé à ce qu'il y ait un contrat de performance entre les directions générales de ces sociétés et l'Etat qui exige un rapport trimestriel qui sera présenté tous les trimestres au ministre sectoriel et au ministre de l'économie et des finances. Le ministre Sanou a enfin laissé entendre que le Mali a quasiment apuré ses dettes intérieures. Toute chose qui dénote de la bonne santé de l'économie malienne en dépit de toutes les crises qui frappent le Mali de plein fouet.

■ Ibrahim Sanogo



Zone Industrielle de Banankoroni : Le ministre Mahmoud Ould Mohamed sur le terrain

Comment survivent les sociétés industrielles face à l'embargo ? Comment le gouvernement peut-il les accompagner ? Autant de sujets et préoccupations partagés par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed et ses différents interlocuteurs au cours d'une visite de terrain initiée ce mardi dans la Zone Industrielle de Banankoroni. Il s'agissait surtout pour le ministre d'aller s'enquérir sur place de l'état de leur fonctionnement, et marquer le soutien et l'accompagnement du Gouvernement en cette période difficile que traverse le Mali.

De Mali SHI-Sa, à DIARRA Négoce, en passant par la Société BRAMALI, partout où le Chef du département de l'Industrie et du Commerce est passé, les échanges ont porté sur les difficultés, les solutions et les perspectives d'avenir face à la situation économique et financière que connaît notre pays. Première étape de cette visite, la Société Mali SHI-Sa, une structure qui dispose d'une unité de production de beurre et de briquettes à partir d'amande de Karité.

La Société dispose d'un réseau d'approvisionnement en amandes de plus de 30 milles collectrices, composées uniquement de femmes. Sa capacité théorique de transformation est de 30 milles tonnes d'amandes par an. Avec une production destinée essentiellement à l'exportation, la Société s'approvisionne en matières premières principalement des régions de Sikasso, Ségou, Kayes et Koulikoro. Mali SHI-Sa est confrontée à des difficultés qui ont pour noms, la redevance perçue sur l'exploitation de l'amande de Karité par les services des Eaux et Forêts, le manque de financement qui s'est aiguisé avec l'embargo, l'approvisionnement en amandes de Karité, la concurrence déloyale et les difficultés liées à la pandémie du COVID-19.

A quelques mètres de Mali SHI-Sa, se dresse majestueusement l'huilerie de la Société DIARRA NEGOCE-DIANE SARL. C'est en 2015 que la société a démarré ses activités de production. Elle est spécialisée dans la production d'huile alimentaire à base de graine de coton et de tourteau. Avec une capacité théorique de

trituration journalière de 360 tonnes de coton, elle reste confrontée à l'insuffisance de fourniture d'électricité, la cherté du prix du KWH, l'insuffisance de graine de coton et la difficulté d'enlèvement de la graine de coton.

La visite du ministre Mahmoud Ould Mohamed s'est achevée par la société BRAMALI-Sa. L'usine est confrontée, selon ses responsables, à un certain nombre de problèmes comme : l'insuffisance et l'instabilité de l'électricité, l'insuffisance de main-d'œuvre technique qualifiée dans le domaine de l'électronique, et de l'automatisme, les difficultés dans l'acheminement des matières premières à partir des premiers ports africains, la fraude et la concurrence déloyale.

Occasion pour la direction de la société de

suggérer la réduction des droits d'accises en contrepartie d'achat du riz local et de développement d'une filière durable, les formations techniques tenant compte des besoins de développement du secteur industriel. A ceci s'ajoutent l'amélioration du réseau routier et la lutte contre la fraude.

Tirant les conclusions de sa visite, le ministre de l'Industrie et du Commerce a souligné que des solutions urgentes s'imposent face à l'ensemble des préoccupations soulevées. Les moyens seront mis en œuvre pour les transcender, a conclu le Ministre Mahmoud Ould Mohamed.

■ Yama DIALLO





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Sous l'effet de l'embargo : Le Mali prêt à des concessions ?

Cela fait 4 mois que le Mali est sous embargo décrété par les pays de la sous-région. Le Mali paie pour la volonté de ses autorités d'avoir proposé une prolongation de la transition allant de 6 mois à 5 ans, selon les Assises nationales de la transition. Une prolongation de 12 à 16 mois exigée par les chefs d'État de la CEDEAO, les autorités de la Transition sont revenues à 24 mois. Des positions difficilement conciliables qui forcent Bamako à faire de nouvelles concessions devant l'intransigeance de la CEDEAO.

Des sanctions ont été prises à l'issue du sommet extraordinaire d'Accra (Ghana), le 9 janvier dernier. Parmi ces sanctions figure l'embargo qui consiste à la fermeture des voies aériennes et terrestres entre le Mali et les autres pays de la CEDEAO.

Gel des avoirs du Mali dans les banques centrales et commerciales de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dont la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), fermeture des frontières terrestres et aériennes entre le pays et les autres États membres de la CEDEAO, suspension des transactions commerciales

avec Bamako à l'exception des produits médicaux et de première nécessité et retrait des ambassadeurs de tous les pays membres au Mali.

Du 9 janvier 2022 au 9 mai 2022, soit 4 mois, la souffrance des populations perdure alors que les autorités ne veulent pas entendre parler d'imposition de calendrier par les organisations sous régionales. Après 4 mois, le peuple a fait autant de sacrifice et est à bout de souffle pour continuer dans cette guéguerre contre des organisations au sein desquelles le Mali n'est pas encore prêt à quitter précipitamment.

Quand on sait que la situation financière du pays est discutable et que tous les observateurs interrogés conviennent qu'il était temps d'aller à la table de négociation pour mettre fin au calvaire des populations de l'espace et notamment de celles maliennes assoiffées de paix et de stabilité depuis 2012.

Alors que les Assises nationales de la refondation ont proposé une durée supplémentaire de 6 mois à 5 ans, l'organisation ouest-africaine n'est pas dans la dynamique d'une proposition en l'état susceptible d'engendrer une jurisprudence dans un espace en pleine mutation avec la multiplication des coups de force.

En conséquence, cette sanction contre le Mali n'est ni plus ni moins qu'une manière de donner un signal fort aux autres pays dans la dynamique que la CEDEAO ne fléchira pas au désidérata d'un pays ou d'une quelconque autorité.

De 32 mois, les autorités maliennes sont revenues à 29 mois afin de faire une dernière proposition à 24 mois. « Je dois vous dire que les discussions avec la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest,



ndlr) continuent », a déclaré devant le Conseil National de la Transition (CNT) Choguel Maïga, le Premier ministre. « Nous avons espéré, de semaine en semaine, trouver un accord avec la CEDEAO pour rentrer dans un processus d'accélération (...), mais nous sommes arrivés à un point où nous avons perdu trois mois de discussion et aujourd'hui nous avons décidé de ne plus attendre », a dit M. Choguel.

« À partir de cet instant, nous engageons le processus de mise en œuvre de tout le plan de la transition pour les deux ans qui ont été retenus par le Président de la Transition, le Colonel Goïta », a-t-il ajouté. « La preuve est faite par A+B qu'on ne peut pas aller en-deçà de 24 mois, sauf si on décide de reporter ou de ne pas faire jusqu'au bout certaines actions », a-t-il précisé. Il tenait ces propos devant le CNT le 21 avril dernier.

Plus de deux semaines après, le statu quo oblige à faire des concessions depuis la sollicitation faite par les autorités de la Transition pour que le président togolais prenne la médiation pour engager des pourparlers avec l'ensemble des partenaires sous régionaux et internationaux.

De sources bien introduites, Lomé entend faire tout le possible pour qu'une proposition entre 18 ou 20 mois puisse passer auprès de ses

pairs. Cette proposition, quoi qu'on dise, divise la poire en deux et une fois de plus montre que jour après jour, Bamako a fini par se plier aux desideratas de la CEDEAO qui a été moins bavarde sur ses propositions.

Il est clair aujourd'hui qu'une telle proposition, si elle venait à passer, montre une fois de plus, comme le disait l'Imam Mahmoud Dicko, que "les règles du jeu sont fixées par les plus forts". Et la CEDEAO et l'UEMOA auront le mérite de faire plier les autorités maliennes malgré le tapage médiatique.

4 mois de discours et de promesses utopiques !

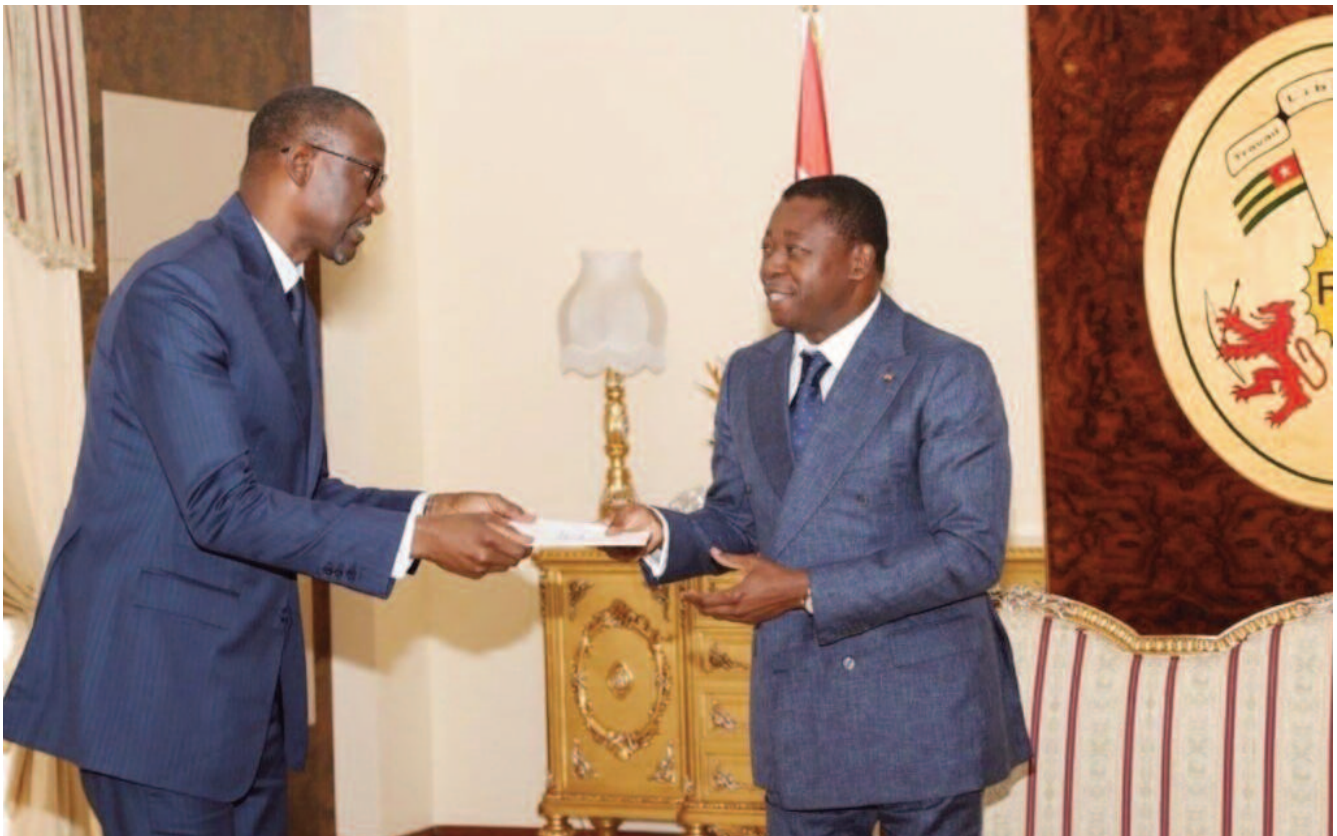
Les sanctions ont été jugées "inhumaines et illégitimes" par tous, mais la CEDEAO est restée inamovible et intransigeante sur ses positions de faire respecter sa légitimité en tant qu'organisation sous régionale. Le chef du gouvernement, Dr Choguel a tenu, à maintes reprises dans ses sorties médiatiques, à rassurer l'opinion nationale que des solutions allaient être trouvées pour soulager les peines des populations qui vivent dans une précarité accrue depuis 2012. Ces sanctions l'ont fait passer pour l'homme de la situation, capable de tenir tête à la Communauté internationale et même la classe politique.

De beaux discours mélodieux que le peuple aime entendre, il en fait montre d'un expert communicant au point où des éloges envers sa personne inondaient la toile. Sa popularité avait traversé les frontières du Mali et tous ceux qui n'aimaient pas particulièrement la France et les agissements de la CEDEAO se sont alignés. Cette crise a déchainé les passions au point qu'au sein de l'opinion, l'on songeait au départ du Mali de la CEDEAO et l'UEMOA, donc de la zone FCFA.

Seulement après 4 mois de souffrances infligées aux populations inutilement par l'orgueil des hommes sous des discours servis à la taille des aspirations utopiques du moins au présent, l'on constate un rétropédalage. On ne quittera pas la CEDEAO, on ne peut pas créer notre monnaie, et le renouvellement du mandat de la MINUSMA est plus qu'évident. Qui trompe qui ? La CEDEAO a peu à peu imposé son diktat sur les décisions des autorités et il est temps de prendre du recul dans ces aventures périlleuses et soulager les souffrances des populations.

Bourama KEITA

Source : LE COMBAT



Des organisations de la société civile face à la presse : « Nous continuons à déplorer la lenteur accusée dans la mise en œuvre des réformes annoncées, notamment électorales... »

Les responsables de l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali (Une plateforme de 36 Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Associations de la société civile) étaient face à la presse, le samedi 7 mai 2022, à la Maison de la Presse (Bamako) pour dénoncer la lenteur dans la mise en œuvre des réformes politiques par les autorités de la Transition au Mali. « Malgré les multiples actions menées par les acteurs politiques et les organisations de la société civile dont l'Observatoire, le constat est que nous continuons à déplorer la lenteur accusée dans la mise en œuvre des réformes annoncées, notamment électorales, car aucun chronogramme des élections n'a encore été publié à ce jour », a souligné le conférencier, Dr. Ibrahima Sangho, président de l'OBSERVATOIRE.

Dans la déclaration liminaire, Dr. Ibrahima Sangho a indiqué que malgré les multiples actions menées par les acteurs politiques et les organisations de la société civile dont l'Observatoire, le constat fait état d'une lenteur dans la mise en œuvre des réformes annoncées, notamment électorales, car aucun chronogramme des élections n'a encore été publié à ce jour. L'Observatoire, dit-il, continue d'attirer l'attention des autorités de la Transition et de l'opinion nationale et internationale sur l'impérieuse nécessité d'accélérer le processus des réformes et de recentrer les actions prioritaires autour du rétablissement de la sécurité et de l'organisation d'élections pour le retour à un ordre constitutionnel. Pour une transition apaisée et inclusive, l'Observatoire recommande que les autorités de la Transition parviennent à un consensus rapide avec la CEDEAO pour la levée des sanctions afin d'abréger la souffrance des populations ; qu'un chronogramme clair et précis soit publié pour définir la période des réformes et celle des élections de fin de transition ; que la société civile, les partis politiques et les institutions de la transition développent et mettent en œuvre une stratégie d'éducation civique afin d'informer et de sensibiliser les citoyennes et les citoyens sur les réformes à entreprendre et les étapes de la transition démocratique ; que les Partenaires bi et multilatéraux accompagnent fortement et directement l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour une transition réussie au Mali. Pour des élections crédibles qui inspirent confiance à toutes les parties prenantes au Mali, l'Ob-



servatoire invite les autorités de la Transition à consacrer la création d'un organe indépendant et unique de gestion des élections (OGE) dans la Constitution, dans un souci de cohérence et d'efficacité technique et financière ; à revoir le délai entre les deux tours de l'élection présidentielle afin que le contentieux électoral soit vidé à temps et permettre aux candidats du second tour de battre campagne ; à intégrer les débats entre les candidats à l'élection présidentielle (premier et deuxième tours), pour permettre aux électeurs de mieux connaître les contenus des projets de société des candidats ; à créer les circonscriptions électorales des nouvelles régions pour leur permettre de prendre part aux élections de fin de transition ; à revoir à la hausse le nombre actuel de 147 députés déterminés suivant le recensement administratif de 1996, en prenant en compte les chiffres du dernier recensement de la population ; à intégrer la publication en ligne des résultats des scrutins par centres et bureaux de vote, au fur et à mesure de la proclamation des résultats. Elle permet entre autres d'éviter les conflits et le tripatouillage des résultats pendant la remontée et la centrali-

sation ; à revoir les attributions de la Cour Constitutionnelle, en lui enlevant la proclamation des résultats définitifs des élections présidentielle et législatives. Pour une meilleure gouvernance après la Transition, l'Observatoire préconise de revoir les modalités de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle afin de réduire les risques de contrôle des membres par le pouvoir exécutif, comme c'est le cas actuellement ; de relire les attributions de la Cour constitutionnelle ; et de Supprimer la simple participation (15%) aux élections dans les critères de l'aide publique aux partis politiques pour les inciter à faire face à leurs objectifs de création à savoir la conquête et l'exercice du pouvoir. Répondant aux questions des journalistes, le conférencier Dr. Ibrahima Sangho a invité les autorités de la Transition à proposer quelque chose de réaliste à la CEDEAO pour la levée des sanctions. Pour un gouvernement de Transition, dit-il, l'objectif, c'est le retour à l'ordre constitutionnel.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain

Café littéraire : Les œuvres de Hamadou Ibrahim Isséberé célébrées par les amoureux de lettres

A Bamako, le samedi 07 avril 2022, le Centre Culturel Français a abrité un café littéraire qui était organisé par les hommes de lettres pour rendre hommage à l'écrivain Malien Hamadou Ibrahim Isséberé. Il s'agissait d'immortaliser ses œuvres. Ce café littéraire a enregistré la présence de la fille du poète Denis Isséberé qui travaille aussi dans le même sens pour donner plus de visibilité aux œuvres de son père. Il a réuni plusieurs clubs de lettres, des écrivains et des professeurs d'université.

En 2007, Hamadou Ibrahim Isséberé a tiré sa révérence, mais ses œuvres demeurent et continuent de servir l'humanité. A cet effet, pour les immortaliser, un café littéraire est organisé souvent dans les écoles et dans les espaces culturels. Raison pour laquelle, le week-end dernier, ce poète du XXème siècle et ancien Ambassadeur du Mali en Guinée a été célébré par les amoureux de la littérature à travers un café littéraire. Un café littéraire qui a été marqué par des échanges et des témoignages sur la richesse des œuvres d'Hamadou Ibrahim Isséberé. Sirafily Diango, écrivain, facilitateur et l'un des organisateurs de cet événement a justifié son engagement pour promouvoir les œuvres de Hamadou Ibrahim Isséberé : "L'idée de cette initiative m'est venue à travers du vernissage d'une œuvre à Casablanca. Je me suis dit pourquoi ne pas exporter ce café littéraire dans les écoles et dans les espaces culturels. C'est ainsi que les choses ont démarré. Isséberé est décédé il y a 15 ans de cela. Donc, il faut perpétuer la mémoire d'Isséberé. Il y a plusieurs raisons, d'abord je suis homme de lettres écrivain, je suis enseignant. J'enseigne la poésie de Hamadou Ibrahim Isséberé. Alors, ce sont des raisons suffisantes pour que je puisse m'impliquer dans une activité pareille à immortaliser ce grand poète, à lui rendre hommage, mais aussi de façon générale à contribuer à partager la culture Malienne, la culture de l'écriture parce que la poésie de Hamadou Isséberé est enracinée dans la culture Malienne".

Mme Niaré Fatoumata Keïta, une romancière Malienne qui a participé à ce café littéraire a

incité les gens d'accompagner cette initiative surtout la nouvelle génération. " Cela représente un devoir de génération parce que Hamadou I. Isséberé n'a pas écrit pour lui-même, il a écrit pour tout le monde. C'est à nous de nous approprier de ses œuvres et pouvoir les porter au monde. Et ce travail, quand ça commence, il faut qu'on l'accompagne pour que ça puisse aller loin et que ça puisse avoir la visibilité que cela mérite. Hamadou I. Isséberé, c'était quelqu'un de très humain, de social qui avait le sens de l'art en général et de la poésie en particulier. Ses œuvres méritent d'être connues par la nouvelle génération. Quand vous voyez les œuvres de Hamadou I. Isséberé, elles sont multithématiques, parlent d'amitié, d'amour, de fraternité, de l'effondrement du monde, d'universalisme. Donc, je pense que cet homme mérite d'être porté par la jeunesse", a-t-elle déclaré.

Les participants de ce café littéraire n'ont pas manqué de manifester leur satisfaction sur la tenue de ce genre de rencontre qui s'avère très fructueuse. Tel est le cas de Brehima Camara, jeune poète, comédien, acteur et membre du club de lecteurs du Mali. « Je suis venu pour apprendre, j'ai beaucoup appris, mais il reste beaucoup. Trouver un moment pour pouvoir faire en sorte qu'on se souvienne des grands auteurs, c'est un honneur et un grand plaisir pour les jeunes poètes comme nous. Et ça ne fait que nous grandir. Mon sentiment, c'est la fierté, c'est la joie. Dans le contexte actuel national et international, avoir le courage d'organiser ce café littéraire, ça nous fera oublier nos stress et surtout la grande tristesse que le monde est en train de vivre. D'ailleurs, quels



que soient les problèmes, quelle que soit la tragédie, la poésie a ce don de les porter afin de faire oublier les gens de ces moments tristes et cultiver la paix, la cohésion, l'amour et surtout l'humilité. Denis Isséberé était là, la fille veut faire comme son père, c'est ce que nous venons d'assister et même elle peut le dépasser, qui sait. Elle a jugé nécessaire de mettre en chanson les poèmes de son papa. Cela montre vraiment cette complicité entre père et fille comme on peut le dire tel père, telle fille », a précisé M. Camara.

Denis Isséberé, artiste chanteuse et fille du poète Hamadou Ibrahim Isséberé qui travaille pour immortaliser les œuvres de son père a dit ce qui suit : « j'ai été très impressionnée de voir cette salle pleine, j'ai été très émue et pendant tout l'évènement, j'étais sous le coup de l'émotion au point d'en perdre le mot. Quand on fait l'éloge de mon papa, je me rends compte à quel point il est apprécié. Je ne le savais pas et ça me surprend agréablement et c'est magnifique. Pour la poésie de Papa, comme je le dis, on lit de moins en moins, donc l'idée c'est de rendre la poésie accessible par tous les vecteurs possibles. Aujourd'hui on a l'internet, la radio, la télé. Donc, forcément, l'idée c'est utiliser tous ces vecteurs pour faire passer la poésie de mon père pour la rendre accessible à un maximum de personnes ». Pour terminer, elle a remercié Sirafily Diango écrivain et facilitateur pour la tenue de cet événement qui promeut les œuvres de son père. Parmi les œuvres phares du poète Isséberé, nous avons les vertiges et horizons publié en 1973, la souche en fleurs en 1974, les clameurs d'antan et soleil présents en 1976 et les boutures du soleil en 1981.

Par MAMADOU SEKOU TRAORE
Source : NOUVEL HORIZON

Affaire Porta Potty : Les raisons et les moyens d'une enquête internationale !



Le scandale poursuit ses ravages. L'affaire Porta potty exprime, très incontestablement, l'une des pires humiliations infligées aux femmes depuis plusieurs années. Dans une récente parution, Malikilé appelait les États africains, ou l'Union africaine en particulier, à mener des investigations pour faire la lumière sur cette affaire. Car, la transformation de la femme africaine en latrine est tout simplement inacceptable.

Plusieurs raisons militent en faveur de l'enquête que nous suggérons. Primo, il est nécessaire de rendre justice aux victimes de telles pratiques. Quand bien même elles auraient été consentantes - ce qui reste à prouver -, la loi n'en est pas moins violée. C'est un principe juridique essentiel que la dignité humaine - objet des droits de l'homme - ne peut être bafouée même par voie contractuelle. Selon Clémentine Caumes, spécialiste des droits humains, tout « contrat au sein duquel un individu renoncerait à sa dignité [...] ne peut pas être valable. Parce que juridiquement, « nul ne peut s'exclure de lui-même de l'humanité ». Le fait que la personne ait donné son consentement à ce type de contrat n'a pas pour conséquence de le rendre valable ». Encore que, bien souvent les proxénètes du porta Potty exploitent la pauvreté ou la naïveté des filles qu'elles livrent à leurs clients. Deuxio, en raison de ce scandale, le métier même d'«

influenceur » a pris un coup considérable. Que de femmes, nommément ou allusivement désignées, sont accusées sans preuves. Aujourd'hui, le seul fait d'avoir été à Dubaï provoque toutes les suspicions et le démolissement des réputations. On comprend que d'aucuns profitent de l'occasion pour régler des comptes en laissant éclater leur jalousie, vis-à-vis de femmes totalement irréprochables. Celles-là méritent qu'on leur rende justice. Ne nous trompons pas : toutes les influenceuses ne sont pas des prostituées !



Au contraire, grâce à leurs contenus souvent éducationnels, beaucoup d'entre elles contribuent au développement personnel de leurs publics. A ce titre, une fois de plus, elles méritent justice. Enfin, il est indispensable que les réseaux sociaux soient épurés. Qu'ils reviennent à leur vocation originelle de cadre d'échanges, au lieu d'être des instruments de prostitution et chosification de la femme.

L'enquête judiciaire sur la Porta Potty est d'autant plus indiquée, qu'elle s'en trouve facilitée. En effet, contrairement au passé, les États africains sont actuellement dotés de mécanismes de traçabilité des échanges électroniques. De la sorte, il leur est loisible de rechercher et identifier les acteurs du phénomène. Ces mécanismes d'investigation ont déjà fait leurs preuves dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme notamment. Il est primordial d'y recourir.

Au besoin, les États doivent signer des accords de coopération judiciaire ou recourir à ceux existants, en raison du caractère international du porta potty. Quoiqu'il en soit aucun effort ne sera de trop pour réprimer - et prévenir pour l'avenir -, de telles pratiques. L'on aurait vraiment tort de considérer cette affaire comme un fait divers. Ni la négligence, ni l'indifférence ne doivent être de mise...Autrement, il faudrait s'attendre à d'autres formes humiliations de la femme noire. Et qu'on ne fasse pas semblant d'en être surpris ou choqué. A bon entendre !

Malik Wogo



Lutte contre la désertification : La COP15 à Abidjan, en Côte d'Ivoire

Parmi les initiatives mises en œuvre pour contenir la désertification du Sahel, la Grande Muraille verte, de Dakar à Djibouti.

Moins connue que sa « grande sœur » sur le climat, cette 15e Conférence des parties (COP) de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD) aborde des questions tout aussi cruciales à l'heure où l'ONU estime que 40 % des terres sont dégradées dans le monde. Ainsi, la COP15 contre la déforestation s'est ouverte ce lundi à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Neuf chefs d'État africains, dont le président nigérien Mohamed Bazoum, son homologue congolais Félix Tshisekedi ou encore le Togo-

lais Faure Gnassingbé, sont attendus autour du président ivoirien Alassane Ouattara. Le président français Emmanuel Macron ainsi que la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen participeront aux débats en vidéoconférence. Ils tenteront de se mettre d'accord sur des mesures concrètes pour stopper l'accroissement de la désertification.

Préserver la terre pour les générations futures

Le thème de cet événement, « Terres. Vie. Patrimoine : d'un monde précaire vers un avenir prospère », est « un appel à l'action pour faire en sorte que la terre, qui est notre source de

vie sur cette planète, continue de profiter aux générations présentes et futures », souligne le CNUCLD dans un communiqué. « La conférence portera une attention particulière à la restauration d'un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici 2030, la pérennité de l'utilisation des terres face aux impacts du changement climatique et la lutte contre l'augmentation des risques de catastrophe tels que les sécheresses, les tempêtes de sable et de poussière et les incendies de forêt », précise l'institution onusienne.

La question de la Grande Muraille verte, projet pharaonique qui vise à restaurer 100 millions d'hectares de terres arides en Afrique d'ici 2030 sur une bande de 8 000 km allant du Sénégal à Djibouti, devrait notamment être abordée au cours des travaux qui s'achèveront le 20 mai. Pour rappel, le continent africain est particulièrement touché par la désertification, notamment dans sa bande sahélienne.

Source : Lepoint.fr



Législatives 2022 au Sénégal/ Guédiawaye, Ziguinchor, Saint-Louis et Mbacké : YAW a choisi ses têtes de listes départementales



La coalition Yewwi Askan Wi, après Ousmane Sonko et Barthélémy Dias respectivement têtes de liste nationale et départementale (Dakar), d'autres profils sont annoncés pour la direction d'autres départements en vue des législatives. Commençons dans la banlieue de Dakar, précisément à Guédiawaye, où le maire de la ville conduira la liste de Yewwi Askan Wi. C'est ainsi Ahmed Aidara qui est désigné dans cette localité qu'il maîtrise bien.

Dans la région du sud, à Ziguinchor, c'est Guy Marius Sagna qui est porté à la tête de la liste départementale. En effet, il y a quelques se-

maines, le leader de Frapp avait émis son désir de continuer son combat patriotique au niveau de la deuxième institution une fois que les sénégalais lui auront témoigné leur confiance. Ainsi, la nouvelle recrue de la ville de Dakar à la tête des affaires sociales devra mettre en marche la machine politique dans cette localité de la Casamance pour confirmer les résultats de Yewwi.

Pour la région de Saint-Louis, c'est le souteneur de Khalifa Sall qui est désigné. Abba Mbaye, candidat déchu devant Mansour Faye durant les dernières locales, devra se retrousser les manches pour avoir de meilleurs ré-

sultats dans l'ancienne capitale qui est toujours sous le contrôle du Benno. Dans la région de Diourbel, Serigne Cheikh Thioro Mbacké, le coordonnateur de Pastef à Touba est choisi comme tête de liste à Mbacké.

Ce déploiement des listes de la coalition Yewwi Askan Wi intervient après l'accord avec Wallu Sénégal qui a permis à chacune des deux coalitions, de connaître dans quelles localités chacune d'entre elles devra imposer son soutien à l'autre en position de faiblesse.

Source : dakaractu.com



MERCATO – PSG : La semaine s'annonce bouillante pour Kylian M'Bappé !

Après des longs mois de débats, l'issue de l'énorme feuilleton Mbappé devrait être bientôt connue, avec le PSG et le Real Madrid qui se livrent la bataille finale pour rafler la mise.

Où jouera Kylian Mbappé la saison prochaine ? Si un départ semblait inévitable il y a encore quelques mois, nous vous avons expliqué sur le10sport.com que le Paris Saint-Germain a su faire basculer ce dossier, rendant une prolongation à nouveau possible. Pas suffisant pour effrayer un Real Madrid que la presse es-

pagnole annoncé très confiant et qui s'apprête à affronter un rendez-vous important avec l'entourage de Mbappé, qui a précédemment fait un détour au Qatar pour échanger avec le président Nasser Al-Khelaïfi et le cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, propriétaire du PSG. Ainsi, l'heure de la décision finale semble de plus en plus proche...

MBAPPÉ VA POUVOIR PRENDRE SA DÉCISION
D'après les informations de La Gazzettadello Sport, Kylian Mbappé devrait avoir les deux offres du PSG et du Real Madrid dans le détail,

d'ici la fin de la semaine. C'est donc seulement après qu'il prendra une décision, secondé par sa mère Fayza Lamari ainsi que par Delphine Verheyden, son avocate. Cela ne devrait pas prendre plus de quelques jours, même si plusieurs sources s'accordent sur la date du 21 mai prochain pour l'annonce officielle de Mbappé.

Source : <https://le10sport.com>



Bélier (21 mars - 19 avril)

En service dans votre secteur X, Jupiter représentera une vraie chance de progresser et de vous faire apprécier par votre entourage professionnel. Mais pas par tout le monde non plus, car votre succès va faire des jaloux et provoquer des rivalités.

Vous chercherez à sécuriser votre situation financière. Retrouver, conforter votre équilibre budgétaire sera primordial. La Lune en Taureau marquera vos peurs d'en manquer. Vous ferez tout pour vous assurer des revenus vous garantissant la paix intérieure.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Pas question aujourd'hui de vous donner à fond dans votre travail. Vous ne vous sentirez plus à l'aise dans votre job et vous aurez envie de tout plaquer. Vos tâches ? Vous allez tout simplement les bâcler ! Vous ne parviendrez pas à retrouver votre entrain.

Aujourd'hui, vous serez, hélas trois fois hélas, beaucoup plus cigale que fourmi ! Effectivement, votre côté raisonnable va s'effriter dès que vous apercevrez un objet qui vous fera envie... La moindre tentation sera en mesure de vous déstabiliser.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous recevez le soutien d'un de vos supérieurs. Il apprécie votre façon de travailler. Une évolution intéressante est en marche. La collaboration avec des collègues vous va très bien ! Les tâches ont un lien avec une clientèle ou un service commercial.

Vous êtes sur le point de faire une énorme dépense ! Elle peut concerner une nouvelle voiture. L'achat d'un véhicule d'occasion ou neuf vous séduit. La journée peut se passer dans les garages. Vous avez le choix de régler cash ou d'acheter à crédit.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Ce carré Mercure/Neptune est vraiment défavorable à un travail efficace. Effectivement, vos idées sont peu claires, incohérentes, et vous avez du mal à réfléchir d'une manière concrète. Vos compétences sont mises en doute, et ça vous contrarie d'autant plus !

Créativité et intuition vous servent de guide, et cette journée ne fait pas exception. Des projets immobiliers ou financiers sont sans doute en cours de réalisation, servez-vous de votre sensibilité pour parvenir à vos fins, vous êtes champion pour ça !



Lion (22 juillet - 23 août)

Il y aura de l'orage dans l'air avec vos collègues. La concurrence sera rude et vos relations de travail seront perturbées. Vous aurez du mal à travailler main dans la main sur le même dossier, d'autant plus que les remarques déplacées se multiplieront.

Vous ne pourrez oublier Mercure et sa manie de créer des tracasseries administratives. Vous aurez des comptes à rendre ou à mettre en ordre. Vous devrez veiller à ce que vos affaires soient vite réglées afin d'éviter des pénalités importantes de retard.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez traverser une période de transition. Même si pour l'instant, vous ne la voyez pas d'un très bon œil, sachez qu'elle va finalement se révéler très bénéfique pour la suite de votre parcours professionnel. En conséquence, soyez patient.

Ami Vierge, la nouvelle Lune ne vous rendra pas millionnaire ! Pour autant, elle mettra tout de même sur votre route des activités, certes ponctuelles, mais qui auront au moins le mérite d'exister, et surtout de vous dépanner financièrement.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre implication est visible. Dès le matin, vous travaillez d'arrache-pied. Vos fonctions peuvent consister à finir une tâche difficile. La détermination est nécessaire, car l'activité est fatigante. Heureusement, une bonne ambiance règne dans votre service !

Un de vos proches peut apporter son soutien. Il est bon de l'accepter. L'amour-propre peut vous freiner. Pourtant, il peut vous aider à réaliser des économies. Un rendez-vous peut être pris avec un conseiller. Il a pour objectif de mieux économiser.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'avez vraiment pas le moral. Vous avez du mal à contenir votre mal-être et votre travail s'en ressent. La communication est agressive, l'envie n'y est pas. Du coup, vous avez tendance à perdre confiance en vous, c'est la totale ! C'est éprouvant.

Les questions d'argent peuvent aussi venir perturber les relations, si vous êtes en couple. Vous pourriez rencontrer des petits soucis financiers, ce qui n'arrange en rien votre état psychique du jour. De toute façon, vous voyez tout en noir aujourd'hui !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous ferez face à un adversaire coriace. Vous profiterez de l'aide de collègues qui croiront en vous. La confiance accordée vous réchauffera le cœur. Vous aurez envie de les aider à votre tour, quitte à multiplier les dossiers sur votre bureau.

Améliorer vos revenus, investir, profiter de plans avantageux, Jupiter vous donnera des idées pour faire rentrer les euros. Ce sera le moment d'optimiser votre sens pratique. Avec une bonne dose de chance en plus, vous pourrez augmenter vos revenus.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Certes, votre activité professionnelle sera plutôt soutenue, mais en rien réellement différente de ce que vous connaissiez déjà depuis le début de l'année. Parallèlement, vous recevrez des encouragements sincères de la part de vos supérieurs. Bravo !

Ami Capricorne, vous aurez la possibilité de solder un crédit ou de rembourser, bien plus vite que prévu, une somme d'argent qui ponctionnait considérablement votre budget depuis plusieurs mois déjà... Une belle écharde dans votre pied qui disparaît...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau métier pourrait vous intéresser. Changer de cap est une idée qui trotte. En attendant, vous assumez vos tâches. Un travail en équipe est demandé par un chef. Vous donnez le mieux de votre personne. La journée peut démarrer par une réunion.

Vous pourriez seulement regarder des articles ! De l'hésitation se fait sentir dans vos achats ! L'achat d'un nouveau mobilier est au programme. Vous attendez la fin de la semaine pour flamber davantage. Vos revenus permettent toujours la stabilité.



Poisson (19 février - 21 mars)

Le domaine professionnel n'est pas épargné par votre ressenti, vous avez l'impression que tout se ligue contre vous ! Vous avez du mal à concentrer vos idées, et partez dans tous les sens ! Néanmoins, au prix de gros efforts, vous parvenez à garder le cap.

Vous devez être vigilant concernant toutes transactions financières. Des doutes vous assaillent, et vous ne savez quelle attitude adopter face à certaines situations. Le mieux est de s'abstenir de toute initiative, vous verrez ça une autre fois.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant homme politique?



1012 **Malikilé**



De Montargis, Taï à la rencontre de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V.
"Au sud, les gens commencent à partir de Bamako"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer ou un compromis?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Cheouk Koffika Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com